

## Chapitre 3

# LA CARICATURE DANS *LE DEVOIR* ENTRE 1950 ET 2010

par

Josée Desforges

Département d'histoire de l'art, Université du Québec à Montréal

Si on compare *Le Devoir* aux autres quotidiens montréalais, la caricature a fait une entrée tardive au journal d'Henri Bourassa<sup>1</sup>. Toutefois, depuis son apparition au début des années 1950, elle n'a cessé d'y occuper une place significative. Nous chercherons dans cet article à décrire la place et le rôle que *Le Devoir* a réservé à ce genre journalistique au cours des six dernières décennies, en insistant sur la production de quatre caricaturistes qui ont marqué le quotidien en demeurant à l'emploi du journal durant une longue période : Robert LaPalme (1951-1959), Roland Berthiaume (1967-1974 et 1980-1983), Serge Chapleau (1985-1987 et 1992-1996) et Michel Garneau (depuis 1996). À eux quatre, ils couvrent environ quarante des soixante années pendant lesquelles la caricature est publiée dans *Le Devoir*. C'est à partir de ce constat qu'a été constitué le corpus qui nous permettra d'analyser la caricature dans *Le Devoir*.

Au-delà de la présentation sommaire des caricaturistes retenus et de la place qu'occupent leurs œuvres dans le journal, nous insisterons sur trois aspects de leur production. Tout d'abord, il sera question des relations qu'entretiennent les caricatures avec les textes qui les côtoient, puis, des thèmes abordés dans les satires graphiques. Enfin, les genres privilégiés de la satire graphique seront eux aussi considérés : le portrait charge, la caricature de type et la caricature de mœurs, soit les trois grandes catégories présentées par l'historien de la caricature française Bertrand Tillier<sup>2</sup>.

### Les caricaturistes du *Devoir*

De l'entrée au *Devoir* de Robert LaPalme en 1951 à l'arrivée de Michel Garneau en 1996, une douzaine de caricaturistes se sont succédés dans les pages de ce quotidien, certains n'y faisant qu'une apparition éphémère.

---

<sup>1</sup> Les grands quotidiens ont alors, en grande partie, recours à des caricaturistes. Entre autres, Albéric Bourgeois travaille à *La Presse*, Arthur Georges Racey au *The Montreal Star* et Robert LaPalme au *Canada*.

<sup>2</sup> TILLIER, Bertrand. *À la charge ! La caricature en France de 1789 à 2000*. Paris : Édition de l'Amateur, 2005.

### Tableau 3-1

*Liste des caricaturistes du Devoir (excluant les caricaturistes français)<sup>3</sup>*

1951-1959	Robert LaPalme
1959-1961	Normand Hudon
1961-1967	Jacques Gagnier
1967-1974	Roland Berthiaume (Berthio)
1978-1980	Roy Cédric Loth Guy Badeaux (Bado) Jean-Marc Phaneuf
1980-1983	Roland Berthiaume (Berthio)
1983-1985	Pas de caricaturistes
1985-1987	Serge Chapleau
1987-1992	Jean-Marc Phaneuf Lee Sauer
1992-1996	Serge Chapleau
1996-2011	Michel Garneau (Garnotte)

Si certaines caricatures de LaPalme sont publiées de façon sporadique dans le quotidien en 1949, ce n'est qu'en mai 1951 que le dessinateur, qui a déjà une carrière internationale comme artiste et caricaturiste<sup>4</sup>, laisse son emploi au *Canada* pour commencer à publier de manière régulière au *Devoir* (avec 4 à 5 caricatures par semaine). C'est donc sous la direction de Gérard Fillion (1947-1964), que LaPalme s'installe en tant que premier caricaturiste régulier au journal, titre qu'il conserve jusqu'en janvier 1959.

Sur sa recommandation<sup>5</sup>, Normand Hudon lui succède de février 1959 et demeure à l'emploi du journal jusqu'en août 1961. Jacques Gagnier<sup>6</sup> devient ensuite le caricaturiste du quotidien en

---

<sup>3</sup> Dans leur ouvrage *Histoire de la caricature au Québec*, Robert Aird et Mira Falardeau notent aussi la présence de Pascal Élie, Serge Gaboury et Émile Vézina. Notre échantillonnage resserré n'ayant pas permis de repérer ces caricaturistes, et à défaut de leurs dates d'arrivée et de départ, nous les avons exclus, pour l'instant, de nos recherches. Voir AIRD, Robert et FALARDEAU, Mira. *Histoire de la caricature au Québec*. VLB Éditeur, 2009. P. 79, 196 et 234.

<sup>4</sup> LaPalme travaille dans les années 1930 pour plusieurs journaux aux États-Unis. Entre 1945 à 1949, il expose ses tableaux à New York, à Toronto, à Sao Paulo et à Rome. Voir NADEAU, Jean-François. *LaPalme : La caricature et autres sujets sérieux*. Montréal : L'Hexagone, 1997. P. 139-151.

<sup>5</sup> C'est du moins ce que l'artiste confie à Jean-François Nadeau lors de son entrevue. Voir NADEAU, Jean-François, *LaPalme...* P. 71.

<sup>6</sup> Jacques Gagnier publie une page dessinée sur la vie quotidienne montréalaise dans *La Patrie* de 1944 à 1947. Voir LAYNG, Craig. « Dessins humoristique et bande dessinée ». *L'Encyclopédie canadienne*. [En ligne]. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0001441> (Page consultée le 27 novembre 2010). Gagnier illustre aussi la couverture de la première édition des *Insolences du frère Untel* de Jean-Paul Desbiens en 1960.

octobre de la même année. Gagnier signe toujours les caricatures du *Devoir* en mars 1967 alors que le quotidien est dirigé par Claude Ryan (1964-1978).

C'est toutefois Roland Berthiaume (*alias* Berthio) qui, de septembre 1967 à février 1974, marque les années de direction de Ryan alors qu'il est le caricaturiste régulier du quotidien. Cette période amène un changement dans les conventions collectives du *Devoir* : on y voit apparaître pour la première fois des mentions concernant la caricature et le caricaturiste<sup>7</sup>. Si le poste de ce dernier n'est toujours pas présent dans la définition des tâches du journal, un premier article annonce que le journal se rend responsable des poursuites judiciaires causées par les caricatures<sup>8</sup> alors qu'un deuxième article stipule que le journal peut disposer des caricatures publiées comme il l'entend<sup>9</sup>.

À la suite du premier départ de Berthiaume (il quitte en 1974 pour le quotidien indépendantiste *Le Jour*, pour revenir en 1980) commencent deux décennies mouvementées au sein du *Devoir* avec la succession d'une dizaine de caricaturistes différents. D'abord, un certain Roy<sup>10</sup>, dont on ignore le prénom, et Cédric Loth<sup>11</sup> prennent la relève à tour de rôle. Sous Michel Roy (directeur intérimaire entre 1978 et 1981), nous retrouvons les collaborations, entre février 1979 et septembre 1980, de Guy Badeaux dit Bado ainsi que de Jean-Marc Phaneuf<sup>12</sup> et de Roy. Berthio revient ensuite à l'emploi du *Devoir* entre septembre 1980 et janvier 1983. Comme l'indique Dominique Clift dans son article sur Berthiaume, le caricaturiste a aiguisé sa plume dans plusieurs journaux québécois avant 1980, non seulement au *Devoir*, mais aussi au *Jour*, au *Montréal-Matin*, à l'*Actualité* et au *Dimanche-Matin*. De plus, Berthio a participé à l'émission *Noir sur Blanc* diffusée sur les ondes de Radio-Canada<sup>13</sup>.

Un repérage biannuel souligne l'absence de la caricature dans *Le Devoir* entre 1983 et 1985, soit jusqu'à l'arrivée de Serge Chapleau, qui entre en fonction en juin 1985 jusqu'en janvier 1987

<sup>7</sup> Afin d'en savoir davantage sur le statut du caricaturiste dans l'organisation du *Devoir*, nous nous sommes référée aux conventions collectives du journal entre 1952 et 2009. À noter, par contre, que les conventions collectives des années 1954-1957, 1959, et 1997-2000 n'ont pu être consultées.

<sup>8</sup> Il s'agit de l'article 34 en vigueur entre 1969 et 1974 : « La compagnie se rend responsable de toute poursuite judiciaire qui pourrait être intentée contre un employé à la suite de la publication d'un article, d'une photographie, d'une caricature ou d'un dessin, signés ou non, faits ou préparés de bonne foi par cet employé agissant sous les instructions et la direction de l'employeur, et elle s'engage à payer tous les frais qui pourraient résulter de telle poursuite ».

<sup>9</sup> Il s'agit de l'article 33 en vigueur entre 1972 et 1974 : « Après une première publication d'un texte, d'une photo ou d'une caricature, la compagnie et l'auteur peuvent chacun en disposer comme ils l'entendent. Si la compagnie refuse un texte, une photo ou une caricature, l'auteur peut en disposer à sa guise, sauf qu'il ne peut les publier dans un autre journal quotidien ». L'article 33 devient, avec certaines modifications, l'article 11.07 entre 1974 et 1987 : « Après une première publication d'un texte, d'une photo ou d'une caricature, la compagnie et l'auteur peuvent chacun en disposer comme ils l'entendent mais ne peuvent pas les publier contre rémunération dans un autre journal de langue française du Québec ou dans *Le Droit*, sous réserve des droits de reproduction reconnus à la Presse Canadienne et de l'article 7.08. Si la compagnie refuse un texte, une photographie ou une caricature, l'auteur peut en disposer à sa guise ».

<sup>10</sup> Aucune information concernant ce caricaturiste n'a été trouvée.

<sup>11</sup> Pour plus d'informations sur Cédric Loth, voir Anonyme. « Cédric Loth ». *Beauchemin*. [En ligne]. <http://www.beauchemin.com/cedric-loth/> (Page consultée le 27 novembre 2010).

<sup>12</sup> Phaneuf, illustrateur pour le réseau TVA, continue aujourd'hui sa carrière de caricaturiste dans *Le Courrier du Sud* tout en illustrant des livres pour enfants.

<sup>13</sup> CLIFT, Dominique. « Berthio ou l'art de déplaire ». *Le Devoir*. 3 mai 1980. P 25.

sous la direction de Jean-Louis Roy (1981-1986). Un an après ses débuts au journal, Chapleau, qui a déjà exercé ses talents dans *Perspective*, anime son personnage de Gérard D. Laflaque sur les ondes de Télé-Québec<sup>14</sup>. Après son départ, sous Benoît Lauzière (1986-1990), Phaneuf revient au poste. Un dépouillement effectué pour les mois de septembre et d'octobre 1990 démontre que les caricatures publiées dans *Le Devoir* proviennent alors du journal français *Le Monde* avec, notamment, les dessins de Plantu et de Pancho. Cet emprunt reviendra sporadiquement, notamment en 1992 et quelques fois en 1996, pour combler l'absence des caricatures québécoises. Ainsi, sous la direction de Lise Bissonnette (1990-1998), on retrouve en mai 1992, outre les caricatures de Lee Sauer, les œuvres de Serguei et de Pancho.

C'est durant cette période agitée, entre 1974 et 1994, que le statut de caricaturiste occupe le plus d'espace dans les conventions collectives<sup>15</sup>. Bien que les dessinateurs n'apparaissent toujours pas dans la liste des salariés, ils se retrouvent néanmoins dans les fonctions du quotidien énumérées à l'article 13.01<sup>16</sup>.

Lorsque Serge Chapleau revient au quotidien entre juillet 1992 et avril 1996, le travail du caricaturiste n'est plus présenté dans la liste des fonctions du quotidien. Par contre, en annexe de la convention collective de 1995-1997, une lettre présente Chapleau comme un des collaborateurs du journal : « Le Devoir Inc. et le Syndicat de la rédaction du journal *Le Devoir* conviennent que pour la durée de la présente convention collective, le caricaturiste Serge Chapleau a un statut de collaborateur et est autorisé à travailler dans la salle de rédaction<sup>17</sup> ».

Succédant à Chapleau en 1996, Michel Garneau commence alors un long règne, qui dure depuis près de 15 ans, d'abord sous la direction de Lise Bissonnette, puis sous celle de Bernard Descôteaux (1999). Avant son entrée au quotidien, celui qui signe Garnotte a collaboré entre

---

<sup>14</sup> Anonyme. «Coups de crayons !». *Contact : L'encyclopédie de la création*. [En ligne]. [http://www.contacttv.net/i\\_presentation.php?id\\_rubrique=438](http://www.contacttv.net/i_presentation.php?id_rubrique=438) (Page consultée le 28 novembre 2010). Anonyme, « Historique », *TeleQuebec*. [En ligne]. <http://www.telequebec.tv/corporatif/?section=historique> (Page consultée le 28 novembre 2010).

<sup>15</sup> Le caricaturiste apparaît au premier point des conventions collectives du *Devoir* depuis 1974 : « La compagnie reconnaît le syndicat comme agent négociateur et représentant de tous les salariés du service de la rédaction, conformément à l'accréditation émise le 11 mars 1975 et qui se lit comme suit : "Tous les journalistes, photographes, caricaturistes, salariés réguliers ou surnuméraires, à l'emploi du journal *Le Devoir* à l'exclusion des collaborateurs réguliers et occasionnels". Aussi, à l'article 11.07 toujours en vigueur à cette époque, se joint l'article 19.10 entre 1974 et 1997 dans lequel est souligné une clause spéciale reliée au caricaturiste : « Sous réserve de l'alinéa b), à l'exception du caricaturiste, du responsable de la documentation, du photographe, du réviseur de copie et du journaliste affecté à l'information générale, le titulaire d'un poste au sein de la rédaction ne peut être maintenu dans sa fonction contre son gré ». L'article 7.07 en vigueur depuis 1977, fait mention des droits d'auteurs concernant entre autres, la caricature : « *Le Devoir* peut, sans faire appel aux trois catégories d'employés énumérées à 7.01 et 7.02, publier ou reproduire des textes, photos, illustrations, caricatures et dessins en provenance de sources extérieures au journal. À moins d'accord écrit avec le syndicat, les organismes permis à l'alinéa précédent se limitent aux agences France-Presse, Associated Press, Reuter, à la coopérative La Presse Canadienne (Canadian Press), à l'agence Telbec, à Canadian News Wire Services (CNWS), Dow Jones, Interpresse, au quotidien français *Le Monde*, à des sources canadiennes ou internationales dont le siège est à l'extérieur du Québec, à des médias québécois autres que les quotidiens et à Radio-Canada. Rien dans la présente n'exclut la publication occasionnelle d'articles d'opinion ayant paru dans d'autres quotidiens ».

<sup>16</sup> Une description des fonctions du caricaturiste est présentée à l'article 14.01 g) : « Caricaturiste : salarié qui produit des caricatures, dessins, graphiques ou illustrations pour les fins du journal ».

<sup>17</sup> La lettre, datée du 13 avril 1995, est signée par Lise Bissonnette, directrice du *Devoir*, Bernard Descôteaux, rédacteur en chef, Jean-Pierre Legault, président du syndicat, Paul Cauchon, représentant du comité de négociations, et Serge Chapleau.

autres aux périodiques *Zone Libre*, *Baloune*, *Le Temps fou*, *CROC*, *Protégez-vous* et *TV-Hebdo* et a aussi illustré plusieurs livres pour enfants<sup>18</sup>. À partir de 2000, Garneau est le premier caricaturiste dont le nom apparaît sur la liste des salariés permanents du *Devoir* se trouvant dans l'annexe des conventions collectives<sup>19</sup>.

## La place de la caricature dans *Le Devoir*

Afin de mesurer la place consacrée à la caricature dans *Le Devoir*, nous avons échantillonné un mois complet par décennie, de 1951 à 2010, soit les mois de septembre 1951, 1960, 1970, 1980, 1990, 2000 et 2010. Chaque mois comportant entre 16 et 20 caricatures (4 à 5 par semaine), environ 112 à 140 images composent ce corpus.

De 1951 à 2010, la position et la dimension de la caricature varient peu dans le journal : l'image satirique est publiée dans la rubrique éditoriale et elle occupe presque exclusivement le même endroit à l'intérieur de cette page, soit la partie supérieure droite. L'éditorial se trouve à la page quatre depuis les débuts de LaPalme au *Devoir*, en 1951, jusqu'en février 1980. Dès lors, sa place change de façon plus ou moins aléatoire, se trouvant aux pages 6, 8, 10, 12 ou 14. Lorsque Serge Chapleau revient au *Devoir* en 1992, ses caricatures sont généralement publiées à la dernière page, ce qui leur donne une meilleure visibilité. De plus, en publiant à quelques reprises à la une (notamment en juillet 1992), Chapleau semble avoir joué, plus que ses collègues, le rôle de caricaturiste « vedette ».

En général, il est possible de voir une légère augmentation dans la dimension de la caricature durant ces 60 ans d'existence : si elle occupe la largeur de trois petites colonnes depuis les débuts de LaPalme en 1951, ses proportions augmentent sensiblement dans les productions de Hudon (en poste de 1959 à 1961) et de Berthio. Lorsque Chapleau publie ses premières caricatures en 1985, la satire graphique occupe toujours trois colonnes, mais celles-ci s'élargissent (elles se fusionnent, au mois de juillet 1992, en deux colonnes encore plus larges). La dimension de ces trois colonnes gagne encore en importance dans l'échantillonnage du mois de septembre 2000. Les caricatures de Garneau occupent alors, en largeur, près du 2/3 de la page et sont, de ce point de vue, les dessins satiriques les plus importants dans l'histoire de la caricature au *Devoir* (voir les figures 3-1 à 3-4)<sup>20</sup>.

Finalement, il est possible de mesurer l'importance accordée à la caricature dans les différentes périodes du *Devoir* en examinant la fréquence de sa diffusion. Si les caricatures de LaPalme illustrent le journal de 4 à 6 fois semaine entre 1951 et 1959, Hudon publie déjà à tous les jours, selon l'échantillonnage de septembre 1960. Si Berthio et Garnotte publient, eux aussi, de façon

---

<sup>18</sup> GARNOTTE (Michel Garneau). *N'ajustez pas votre appareil*. Montréal : Montreal Ludcom, 1981. Pour plus d'informations sur la biographie de Michel Garneau, voir Michel Viau, « Garnotte », *BD Québec*. [En ligne]. <http://www.bdquebec.qc.ca/auteurs/garnotte/garnotte.htm> (Page consultée le 28 novembre 2010).

<sup>19</sup> En 2003, un article traitant de la séquence de la diffusion des caricatures est ajouté aux articles 1.01 et 11.07 toujours en vigueur : « Seront admissibles à la semaine de quatre jours les employés permanents à temps complet suivants : journalistes reporters, pupitreurs, correspondants parlementaires et chef documentaliste. Ne seront pas admissibles les chefs de division, les adjoints au directeur de l'information, les éditorialistes, le caricaturiste et les photographes ».

<sup>20</sup> Évidemment, avec la diffusion des caricatures de Garnotte sur Internet depuis quelques années, il est dorénavant possible de changer les dimensions de la caricature en plus de la voir en couleur.

quotidienne, il arrive, durant les périodes de production irrégulière, qu'aucune satire graphique ne soit publiée pendant un certain temps (entre 1983 et 1985 par exemple) ou encore que sa fréquence varie (en mai 1980, on compte d'une à quatre caricatures selon les semaines). Une certaine stabilité s'installe depuis au moins 1990 avec Chapleau et Garneau ; ainsi, par exemple, lorsque Chapleau ne publie pas le lundi en avril 1996, l'espace est systématiquement occupé par un autre artiste québécois, ou par une caricature provenant du *Monde*.

### **Caractéristiques de la caricature**

Dans la suite de cet article, nous analyserons les caractéristiques de la caricature – sa relation avec le texte, ses thèmes récurrents et les genres privilégiés – tels qu'illustrées dans la production des quatre principaux caricaturistes du *Devoir*<sup>21</sup>. Pour ce faire, nous avons constitué un échantillon des caricatures de LaPalme, Berthiaume, Chapleau et Garneau. Ce corpus comprend des sous-échantillons de trois mois illustrant le début, le milieu et la fin de la carrière des caricaturistes au *Devoir*. Ainsi, les mois de mai 1951, septembre 1955 et janvier 1959 reflètent le travail de LaPalme alors que septembre 1967, septembre 1970 et février 1974 représentent le corpus de Berthiaume. Juin 1985, juillet 1992 et mars 1996 permettent de rendre compte de l'œuvre de Chapleau, tandis qu'avril 1996, septembre 2000 et septembre 2010 sont extraits de la production de Garneau.

### **Rapports entre texte et image**

La caricature est une œuvre picturale qui prend place dans un environnement scriptographique. Elle entretient donc des liens avec l'écrit, et cela, de deux points de vue : d'abord avec les autres composantes du journal, et ensuite avec le texte dans la caricature elle-même.

Dans un premier temps, nous nous sommes demandé si la caricature constituait un discours autonome sur l'actualité ou si elle se limitait à faire écho aux propos des éditorialistes. Pour répondre à cette question, nous avons comparé le thème des caricatures avec celui qu'abordaient les autres textes de la page éditoriale. Nous avons donc classé les caricatures en deux groupes, celles qui abordent le même thème qu'un texte éditorial et celles qui développent un thème dont il n'est pas question à la page éditoriale, autrement dit qui commentent l'actualité en s'inspirant éventuellement de reportages parus dans les pages d'information du journal<sup>22</sup>. Une troisième catégorie intitulée « signification inconnue » regroupe les caricatures dont le sujet demeure obscur. On ignore, pour l'instant, leurs relations avec les textes de la page éditoriale.

Dans l'ensemble des caricatures échantillonnées, plus de la moitié ne sont pas en lien avec les textes issus de la même page. Nous pouvons en conclure que, dans la majorité des cas, la

---

<sup>21</sup> Les catégorisations qui suivent concernant les relations entre texte et image, les thèmes et les genres de la satire graphique diffusée dans *Le Devoir* permettent de réfléchir à de nouvelles approches dans l'analyse du genre de la caricature journalistique. Comme il s'agit d'une première tentative de classement, il sera nécessaire, dans un avenir prochain, de réfléchir plus en profondeur aux prochaines catégories en questionnant leurs limites.

<sup>22</sup> S'il est impossible de savoir dans quelle mesure le caricaturiste s'inspire des éditorialistes et vice-versa, les écrits de LaPalme permettent tout de même d'avoir un aperçu de sa relation avec le texte journalistique à la fin des années 1940, soit avant ses débuts au *Devoir* : « Pax Plante préparait alors des articles sur la moralité publique. C'est Gérard Pelletier qui les rédigeait pour *Le Devoir*. Je lisais ces articles de Plante pour trouver des sujets de caricature » (NADEAU, Jean-François. *LaPalme...*P. 124). D'un autre côté, dans l'édition du *Devoir* du 22 septembre 1955, un éditorialiste signant P. V. (Pierre Vigeant) commence son article, qui traite d'une conférence fédérale-provinciale organisée sous le premier ministre Louis Saint-Laurent, en décrivant une caricature du Torontois Grossick. Ici, c'est la caricature qui inspire le texte (VIGEANT, Pierre. « La conférence fédérale-provinciale ». *Le Devoir*. 22 septembre 1955. P. 4).

caricature dans *Le Devoir* propose un message différent, ce qui fait tomber le présupposé voulant que la caricature *illustre*, la plupart du temps, un éditorial écrit<sup>23</sup>.

**Tableau 3-2**

*Liens entre caricatures et textes de la page éditoriale*

	LaPalme	Berthiaume	Chapleau	Garneau	Total des caricatures
Caricatures en lien avec textes	7 (12 %)	24 (36 %)	13 (22 %)	22 (30 %)	66 (26 %)
Caricatures sans lien avec textes	41 (71 %)	27 (41 %)	41 (70 %)	43 (59 %)	152 (59 %)
Signification inconnue	10 (17 %)	15 (23 %)	5 (8 %)	8 (11 %)	38 (15 %)
Total des caricatures	58 (100 %)	66 (100 %)	59 (100 %)	73 (100 %)	256 (100 %)

Dans le but d'appréhender sommairement l'articulation entre le texte et l'image à l'intérieur de la satire graphique, nous avons classé les caricatures en fonction de cinq cas de figure.

Premièrement, le texte est défini comme étant explicatif lorsqu'il est impossible de comprendre l'image sans lui et lorsque ce dernier peut véhiculer son propos sans le soutien de l'image. Par exemple, dans la caricature de Bado intitulée « Oui, Je sais quand m'arrêter ! Société des Alcools du Québec », le discours humoristique n'est présent que dans le texte. L'image n'amène rien au discours : elle pourrait disparaître et le lecteur comprendrait tout aussi bien l'allusion entre le slogan de la Régie des Alcools du Québec et le référendum (figure 3-5).

Deuxièmement, le texte est descriptif lorsqu'il devient indispensable à la compréhension de l'image, mais qu'il ne peut exister sans elle. La caricature de LaPalme du 23 septembre 1955 contient un texte descriptif : le titre renseigne sur le personnage représenté, le chancelier allemand Konrad Adenauer, et la légende contextualise l'action : Adenauer est de retour d'U.R.S.S. Le phylactère nous apprend que l'homme a perdu quelque chose, mais c'est l'image qui nous renseigne sur l'objet perdu et qui confère à la caricature sa charge satirique : Adenauer a perdu la face lors de son voyage en U.R.S.S. (figure 3-6).

Troisièmement, le texte et l'image sont redondants lorsqu'ils énoncent le même propos et qu'ils peuvent exister l'un sans l'autre. Par exemple, dans une caricature de Chapleau sur le forum et le centre Molson, l'image et le texte sont redondants. Les termes « forum » et « Molson » font référence au monde du sport et à l'industrie de la bière de même que les figures de la rondelle et du bouchon (figure 3-7).

<sup>23</sup> Mais il ne faut pas croire, lorsqu'il y a association entre la caricature et le texte, que la satire graphique illustre nécessairement ce dernier : elle peut être en accord avec lui ou le confronter, présenter la nouvelle autrement ou amener de nouveaux éléments. Cette section est donc sujette à une seconde analyse, à savoir, dans quelle mesure l'image reprend les propos de l'éditorial écrit, et vice-versa.

Quatrièmement, le texte et l'image peuvent être en fusion : ils sont alors autonomes l'un de l'autre, mais, mis ensemble, ils proposent une troisième lecture souvent ironique. Dans la caricature de Garnotte datant du 29 septembre 2010, l'affiche en arrière-plan annonce que le propos de l'image porte sur une campagne d'information concernant les gaz de schiste. Plus qu'un simple texte descriptif, les termes « campagne d'information » entrent en contraste avec la violence des propos d'André Caillé, président de l'Association pétrolière et gazière du Québec, qui prennent la forme de flammes crachées vers le public. Il ne s'agit plus d'une campagne d'information anodine ni de la simple métaphore d'un discours colérique : Caillé se métamorphose en un puits de gaz de schiste, et les informations deviennent menaçantes (figure 3-8).

Cinquièmement, il arrive qu'aucun texte n'accompagne la caricature et le message ne passe alors que par l'image. La caricature de Garnotte publiée à la suite du décès de l'ancien premier ministre fédéral libéral Pierre Elliott Trudeau représente ce dernier au paradis avec Saint Pierre. L'absence de texte renforce l'ambiguïté de l'image : est-ce que Trudeau montre sa joie d'entrer au paradis en claquant des doigts ou pivote-t-il sur lui-même pour aller en enfer ? L'image est sujette à plusieurs interprétations (figure 3-9).

Finalement, nous avons ajouté une sixième catégorie : « signification inconnue » pour rendre compte des caricatures lorsque nous n'arrivons pas à élucider les sujets de l'image et/ou du texte.

**Tableau 3-3**

*Relations entre image et texte à l'intérieur des caricatures (n = 256)*

	LaPalme	Berthiaume	Chapleau	Garneau	Total des caricatures
Textes explicatifs	8 (14 %)	1 (2 %)	4 (7 %)	12 (16 %)	25 (10 %)
Textes descriptifs	16 (28 %)	13 (20 %)	19 (32 %)	20 (27 %)	68 (27 %)
Redondance	9 (16 %)	9 (14 %)	7 (12 %)	5 (7 %)	30 (12 %)
Fusions	9 (16 %)	28 (42 %)	17 (29 %)	28 (38 %)	82 (32 %)
Absence de texte	5 (9 %)	3 (5 %)	3 (5 %)	3 (4 %)	14 (5 %)
Signification inconnue	11 (19 %)	12 (18 %)	9 (15 %)	5 (7 %)	37 (14 %)

Le cas de figure le plus courant est la fusion entre le texte et l'image (32 %). Berthiaume et Garneau se distinguent à cet égard en recourant à ce procédé plus que Chapleau et LaPalme. Seuls LaPalme (14 %) et Garneau (16 %) semblent faire un usage significatif du texte explicatif, tandis que tous les caricaturistes recourent régulièrement (27 %) au texte descriptif. La redondance et l'absence de texte sont les deux cas de figure les moins fréquents (respectivement 12 % et 5 %).



### **Le thème des caricatures**

Que les satires graphiques s'attaquent directement à la scène politique ou proposent une réflexion sur la vie sociale et économique des Québécois et des Québécoises, les caricatures publiées dans *Le Devoir* s'intéressent, dans l'ensemble, à des questions d'ordre politique. Dans ce grand sujet qu'est le politique, nous avons divisé les caricatures ayant un thème plus social (illustrant des loisirs ou des mœurs) des caricatures visant une personnalité ou un parti politique précis.

Dans cette section, notre regard s'est posé principalement sur cette dernière catégorie qui emporte la majorité des œuvres – il en est question dans 79 % des cas (ce qui équivaut à 202 caricatures). L'importance du thème de la politique varie d'un caricaturiste à l'autre. Ainsi, chez deux caricaturistes, LaPalme (88 %) et Chapleau (86 %), la scène politique accapare la part du lion, tandis que Berthiaume (73 %) et Garneau (71 %) lui accordent une place moins grande. Ces caricatures ont été analysées selon leur référence à la politique internationale, fédérale, provinciale ou municipale.

Le corpus sélectionné permet d'observer des différences significatives en ce qui concerne la politique commentée par les caricaturistes. La scène internationale attire moins l'attention des dessinateurs, sauf dans le cas de LaPalme, qui y consacre le tiers de ses caricatures. La scène municipale demeure, elle aussi, assez marginale dans les caricatures du *Devoir*. Seul Berthiaume y accorde une attention soutenue, puisqu'il y consacre 21 % de ses caricatures. La scène fédérale retient, en tout, un peu moins du tiers des caricatures diffusées dans *Le Devoir* illustrant des personnalités ou des partis politiques. LaPalme se démarque à cet égard, consacrant à la scène fédérale moins de 12 % de ses caricatures sur la politique. Finalement, c'est la scène politique provinciale qui constitue l'objet privilégié des caricaturistes du *Devoir* (40 %). Berthiaume fait bande à part avec seulement un quart de caricatures traitant de la politique québécoise. Sa contribution se trouve plutôt au niveau de la politique fédérale et municipale.

**Tableau 3-4**

*Aires géopolitiques des caricatures sur la politique (n = 202)*

	LaPalme	Berthiaume	Chapleau	Garneau	Total des caricatures
International	17 (33 %)	7 (15 %)	7 (14 %)	5 (10 %)	36 (18 %)
Fédéral	6 (12 %)	19 (40 %)	18 (35 %)	19 (37 %)	62 (31 %)
Provincial	24 (47 %)	12 (25 %)	21 (41 %)	23 (44 %)	80 (40 %)
Municipal	4 (8 %)	10 (21 %)	5 (10 %)	5 (10 %)	24 (12 %)
Total des caricatures sur la politique	51 (88 %)	48 (73 %)	51 (86 %)	52 (71 %)	202 (79 %)

## **Les genres de la caricature**

Afin de pousser un peu plus loin nos observations sur la caricature dans *Le Devoir*, nous avons classé les caricatures échantillonnées sous trois genres différents, soit le portrait-charge, la caricature de type et la caricature de mœurs. Dans le portrait-charge, la déformation d'une personnalité connue par l'exagération et la condensation est souvent utilisée comme métaphore d'une critique morale<sup>24</sup>. Selon Bertrand Tillier, l'artiste recherche dans ce genre de caricature, un équilibre entre le portrait (basé sur la reconnaissance et la ressemblance) et la charge (représentant une attaque par la déformation)<sup>25</sup>, équilibre qui se pratique déjà au XVI<sup>e</sup> siècle en Italie<sup>26</sup>. Le portrait-charge peut être celui d'une personnalité publique, par exemple, le portrait de Gérald Tremblay par Garnotte (figure 3-10), ou celui d'une organisation, ou d'un parti, comme les petits personnages anonymes et angoissés de Berthio présentés dans la barque du Parti libéral fédéral au-dessus des chutes Montmorency (figure 3-11).

Lorsque les personnages sont typés pour représenter un groupe social ou national, le genre s'apparente plutôt à la caricature de type. Cette dernière est définie par Tillier comme une « figure abstraite à caractère allégorique. [...] Le type satirique est un personnage, une fiction, une construction – un représentant, au sens propre<sup>27</sup> » qui englobe un ensemble de caractères, de qualités et de défauts. Il peut s'agir de l'allégorie d'une nation, comme Marianne ou Oncle Sam, ou encore de la représentation stéréotypée d'une nationalité comme le paysan canadien-français illustré par LaPalme à travers Baptiste (figures 3-12). Il est à noter que cette caricature de LaPalme, classée sous le genre de la caricature de type, est aussi un portrait-charge à cause de l'exagération des traits physiologiques de Duplessis et d'Olivar Asselin. Ainsi, différents genres peuvent parfois s'amalgamer. Si le portrait-charge cherche l'équilibre entre le portrait naturaliste et satirique, le type en caricature se situe entre une réalité et une fiction collectives.

La caricature de mœurs, ou caricature de situation, procède de façon similaire : elle se situe entre l'observation et l'abstraction. Cette fois-ci, il n'est plus question d'individu ou de type, mais de codes de conduite. On retrouve dans la caricature de mœurs « des événements réels ou imaginaires [qui] mettent en relief les mœurs ou le comportement de certains groupes humains<sup>28</sup> ». Selon Tillier, le dessein de la caricature de mœurs : « est de railler les comportements individuels ou les coutumes collectives<sup>29</sup> ». Elle peut traiter des habitudes de vie des Québécois, du monde du sport ou de la montée du prix de l'essence (figures 3-7 et 3-13). Elles sont certainement politiques et économiques, mais ne visent pas nécessairement un parti ou une personnalité publique.

Cette grille permet une première catégorisation, assez sommaire, qui ouvre la voie à des modèles d'analyse plus pointus : par exemple, les caricatures de mœurs sont catégorisées

---

<sup>24</sup> THIVOLET, Marc. « Caricature ». *Encyclopédia Universalis*. [En ligne]. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/caricature/#2> (Page consultée le 7 décembre 2010).

<sup>25</sup> TILLIER, Bertrand. *À la charge !*...P. 21.

<sup>26</sup> Notamment avec les frères Carrache et Pier Leone Ghezzi. Voir ROBERTS, Keith. « Current and forthcoming exhibitions ». *The Burlington Magazine*. Vol. 111, n° 795 (juin 1969). P. 401.

<sup>27</sup> TILLIER, Bertrand. *À la charge !*...P. 29.

<sup>28</sup> THIVOLET, Marc. « Caricature »...P. 1.

<sup>29</sup> TILLIER, Bertrand. *À la charge !*... P. 31.

selon leur référence au rituel ou au carnavalesque dans l'ouvrage de Raymond N. Morris *The carnivalization of politics*<sup>30</sup> alors que Martha Banta, dans *Barbaric intercourse : caricature and the culture of conduct, 1841-1936*<sup>31</sup>, souligne les différents procédés formels utilisés pour représenter l'étranger (comme type) dans l'humour satirique. Par contre, nous aurions tort de considérer cette catégorisation comme une structure rigide : nous l'avons vu, une caricature peut recouper plusieurs genres. Il peut y avoir mutation. Des sous-catégories peuvent ainsi voir le jour comme le portrait-charge d'un type, par exemple. Dans nos observations, une caricature comportant plusieurs genres s'est retrouvée associée à plusieurs catégories. Ainsi, le total des caricatures analysées dans le tableau 3-5 dépasse largement les 256 caricatures analysées.

Premier constat : le portrait-charge est de loin le genre le plus pratiqué par les quatre caricaturistes. Chapleau recourt à ce procédé dans 85 % des caricatures échantillonnées. À l'opposé, Berthiaume le fait sien dans 65 % de ses caricatures. LaPalme et Garneau occupent une position quasi-médiane entre les deux premiers (respectivement 72 % et 71 %). Les caricatures de mœurs prennent la deuxième place, avec 34 % du corpus, tandis que les caricatures de type ne représentent qu'un maigre 14 % des œuvres analysées. LaPalme se distingue à cet égard, consacrant 28 % de ses œuvres à la caricature de type.

Tableau 3-5

*Genres des caricatures (n = 310)*

	LaPalme	Berthiaume	Chapleau	Garneau	Total des caricatures <sup>1</sup>
Portraits-charge	42 (72 %)	43 (65 %)	50 (85 %)	52 (71 %)	187 (73 %)
Caricatures de type	16 (28 %)	10 (15 %)	3 (5 %)	6 (8 %)	35 (14 %)
Caricatures de mœurs	17 (29 %)	28 (42 %)	14 (24 %)	29 (40 %)	88 (34 %)

(1) Une caricature peut se trouver dans plus d'une catégorie.

## Conclusion

Que conclure de ces observations par rapport au journal et à ses caricaturistes ? Tout d'abord, que les artistes sont différents à plusieurs égards, mais qu'il est néanmoins possible de voir des similitudes entre les productions de LaPalme et de Chapleau ainsi qu'entre les productions de Berthiaume et de Garneau.

Nous avons vu que Robert LaPalme est l'artiste qui effectue le plus de caricatures sans lien avec les éditoriaux écrits (71 %). Ce pourcentage s'explique par son thème de prédilection : les

<sup>30</sup> MORRIS, Raymond N. *The Carnivalization of politics : Quebec cartoons on relations with Canada, England, and France, 1960-1979.*, Montréal, Kingston : McGill-Queen's University Press, 1995. P. 11.

<sup>31</sup> BANTHA, Martha. *Barbaric intercourse : Caricature and the culture of conduct, 1841-1936*, Chicago : University of Chicago Press, 2003.

portraits-charges de Maurice Duplessis, premier ministre provincial à la tête de l'Union nationale. L'intérêt qu'il porte à Duplessis entraîne d'une part, la prépondérance du sous-thème de la politique provinciale, et d'autre part, l'importance du portrait-charge dans la production de l'artiste (figure 3-12). La production de Serge Chapleau s'apparente à celle de LaPalme : 69 % de ses œuvres ne sont pas en lien avec les éditoriaux écrits et 85 % de celles-ci ont recours au portrait-charge. Mais si LaPalme a son Duplessis, Chapleau ne semble pas privilégier un personnage politique en particulier, bien que Robert Bourassa revienne souvent, en août 1992, pointer le bout de son nez (figure 3-14). Si les deux caricaturistes s'intéressent d'abord à la scène provinciale (47 % chez LaPalme et 41 % chez Chapleau), LaPalme s'intéresse dans un deuxième temps à la politique internationale (33 %) alors que Chapleau se concentre plutôt sur la scène fédérale (35 %).

Même si la majorité de ses caricatures ne sont pas en lien avec les éditoriaux écrits, 36 % des satires graphiques de Roland Berthiaume renvoient aux mêmes thèmes que les textes environnants. Michel Garneau le suit de près avec 30 % de sa production. Les deux caricaturistes ont un autre point en commun : ils se distinguent de LaPalme et de Chapleau par l'importance accordée à la caricature de mœurs (42 % chez Berthiaume et 40 % chez Garneau) bien que le portrait-charge reste le genre le plus important de leur production (respectivement 65 % et 71 %).

Mais ces quatre productions s'éloignent au niveau du style. Les caricatures de LaPalme sont reconnaissables à l'utilisation d'une ligne dynamique et sinueuse qui ne cherche pas l'illusion tridimensionnelle. Cette ligne schématique ne vise pas à produire un effet naturaliste ou à représenter de façon mimétique (figure 3-12). Chez Berthio, la ligne autonome qui circonscrit et schématise la forme n'a pas la sinuosité que l'on retrouve chez LaPalme. Les formes sont plutôt géométriques : Berthio travaille ses personnages avec des ovales et des triangles. Ces formes sont en partie construites par des aplats de blanc, de noir, et parfois de gris (figure 3-11). Le style de Chapleau est reconnaissable par son souci du détail. Contrairement à LaPalme et Berthio, la ligne et les hachures sont utilisées pour donner une illusion de réel, une certaine tridimensionnalité aux éléments représentés. Si la déformation est présente, l'ensemble reste assez naturaliste et il est généralement possible de reconnaître le personnage représenté (figure 3-3). La ligne de Garnotte est polyvalente. Elle circonscrit la forme en étant parfois schématique et parfois détaillée. On retrouve cette polyvalence dans l'utilisation des aplats de noir, de blanc et de gris qui peuvent aplanir le visage de Saint Pierre en éliminant tout dégradé dans la caricature publiée le 30 septembre 2000 (figure 3-9) ou encore donner du volume au visage du maire Tremblay dans « Grippe A (H1N1), un message du maire de Montréal » (figure 3-10).

Ces particularités individuelles des artistes et de leurs productions interdisent-elles de chercher à définir une caricature propre au *Devoir* ? Certaines constances permettent, au contraire, de dresser un profil de la satire graphique du quotidien. D'abord, la caricature prend de plus en plus d'espace dans le journal au court de ses 60 ans d'existence. Ensuite, la majorité des satires graphiques publiées dans *Le Devoir* ne sont pas en lien avec les éditoriaux écrits provenant de la page éditoriale, ce qui fait de la caricature un éditorial à part entière. Aussi, les thèmes les plus récurrents traitent de la scène politique aux niveaux provincial et fédéral. Finalement, la plupart des textes accompagnant les caricatures répertoriées sont de nature descriptive et une importance est accordée au genre du portrait-charge.

## Liste de références

« Cédric Loth ». *Beauchemin*. [En ligne]. <http://www.beauchemin.com/cedric-loth/> (Page consultée le 27 novembre 2010).

« Coups de crayons ! », *Contact : L'encyclopédie de la création*. [En ligne]. [http://www.contacttv.net/i\\_presentation.php?id\\_rubrique=438](http://www.contacttv.net/i_presentation.php?id_rubrique=438) (Page consultée le 28 novembre 2010).

« Historique », *TeleQuébec*. [En ligne]. <http://www.telequebec.tv/corporatif/?section=historique> (Page consultée le 28 novembre 2010).

« LaPalme quitte *Le Devoir* ». *Le Devoir*. 31 janvier 1959. P. 4.

AIRD, Robert et FALARDEAU, Mira. *Histoire de la caricature au Québec*. Montréal : VLB Éditeur, 2009.

BANTHA, Martha. *Barbaric intercourse : Caricature and the culture of conduct, 1841-1936*, Chicago : University of Chicago Press, 2003.

BERTHIO (Roland Berthiaume). *Un monde de fou*. Montréal : Éditions du Jour, 1961.

BERTHIO (Roland Berthiaume). *Les cent dessins du centenaire*. Montréal : Parti pris, 1967.

BERTHIO (Roland Berthiaume). *Pierre, Jean, René, Claude et les autres*. Montréal : Libre Expression, 1980.

BERTHIO (Roland Berthiaume), *Faces à farces*, Montréal, Montréal Ludcom, 1981, 64 p.

CHARAUDEAU, Patrick, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives ». *Semen : Revue de sémio-linguistique des textes et discours*. N° 22 (nov. 2006). P. 29-45.

CHARRON, Jean et BONVILLE, Jean de « Les mutations du journalisme : modèle explicatif et orientations méthodologiques ». In BRIN, Colette, CHARRON, Jean et de BONVILLE, Jean. *Nature et transformation du journalisme : théorie et recherches empiriques*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2004. P. 87-120.

CLIFT, Dominique. « Berthio ou l'art de déplaire ». *Le Devoir*. 3 mai 1980. P. 25.

DOIZY, Guillaume. « Match Charlie / Siné hebdo du 19 août 2009 », *Caricatures et caricature*. [En ligne]. <http://www.caricaturesetcaricature.com/article-35064962.html> (Page consultée le 28 septembre 2010).

GARNOTTE (Michel Garneau). *N'ajustez pas votre appareil*. Montréal : Montreal Ludcom, 1981.

GARNOTTE (Michel Garneau). *Pauvres riches et autres contradictions*. Montréal : Éditions Kami Case, 1990.

GARNOTTE (Michel Garneau). *Les plus meilleurs caricatures de Garnotte en 2003*. Montréal : Éditions Concassé.

GARNOTTE (Michel Garneau). *Des caricatures propres... à 2004*. Montréal : Éditions Concassé.

GUERMANTES. « Un grand caricaturiste d'hier. SEM ». *Le Devoir*. 12 septembre 1951. P. 4.

HARDY, Dominic L. *A Metropolitan Line. Robert LaPalme (1908-1997), Caricature and Power in the Age of Duplessis (1936-1959)*. 2006. 542 f. Thèse de doctorat, Concordia University.

LAYNG, Craig. « Dessins humoristique et bande dessinée ». *L'Encyclopédie canadienne*. [En ligne].

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0001441>  
(Page consultée le 27 novembre 2010).

MORRIS, Raymond N. *The Carnivalization of Politics. Quebec Cartoons on Relations with Canada, England, and France, 1960-1979*. Montréal, Kingston : McGill-Queen's University Press, 1995.

NADEAU, Jean-François. *LaPalme : La caricature et autres sujets sérieux*. Montréal : L'Hexagone, 1997.

NADEAU, Jean-François. « Les charges de la caricature, d'hier à aujourd'hui », 11 et 12 février 2006, *Le Devoir*. [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/101849/les-charges-de-la-caricature-d-hier-a-aujourd-hui> (Page consultée le 10 octobre 2010).

NADEAU, Jean-François. « Le coup de crayon de Robert LaPalme ». *Le Devoir*. 5 septembre 2009 P. 4.

ROBERTS, Keith. « Current and forthcoming exhibitions ». *The Burlington Magazine*. Vol. 111, n° 795 (juin 1969). P. 401

ROY, Jean-Louis. « Signé : Serge Chapleau ». *Le Devoir*. 4 juin 1985. P. 8.

TILLIER, Bertrand. *À la charge ! La caricature en France de 1789 à 2000*. Paris : Éditions de l'Amateur, 2005.

THIVOLET, Marc. « Caricature ». *Encyclopédia Universalis*. [En ligne]. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/caricature/#2> (Page consultée le 7 décembre 2010).

VIAU, Michel. « Garnotte ». *BD Québec*.

[En ligne]. <http://www.bdquebec.qc.ca/auteurs/garnotte/garnotte.htm> (Page consultée le 28 novembre 2010).

VIGEANT, Pierre. « La conférence fédérale-provinciale ». *Le Devoir*. 22 septembre 1955. P. 4.

Figure 3-1

Format des caricatures en 1951



(Source : LaPalme, « Quelque part en Europe. On a battu le fascisme ici, et il renaît chez nous dans Québec ». *Le Devoir*. 4 juin 1951. P. 4)

Figure 3-2

Format des caricatures en 1967



(Source : Berthio, « La rencontre de Montmorency (à deux pas de la chute) ». *Le Devoir*. 16 septembre 1967. P. 4)

Figure 3-3

Format des caricatures en 1996



1996

(Source : Chapleau. « ...Vous dormez, vous dormez ». *Le Devoir*. 8 mars 1996. P. A8)

Figure 3-4

Format des caricatures en 2009



(Source : Garnotte. « Dirty Dancing ». *Le Devoir*. 15 septembre 2009. P. A6)



Figure 3-5

Exemple de caricature dans laquelle le texte est explicatif de l'image



(Source : Guy Badaux (Bado), « Oui, Je sais quand m'arrêter ! Société des Alcools du Québec ». *Le Devoir*, 14 mai 1980. P. 10)

Figure 3-6

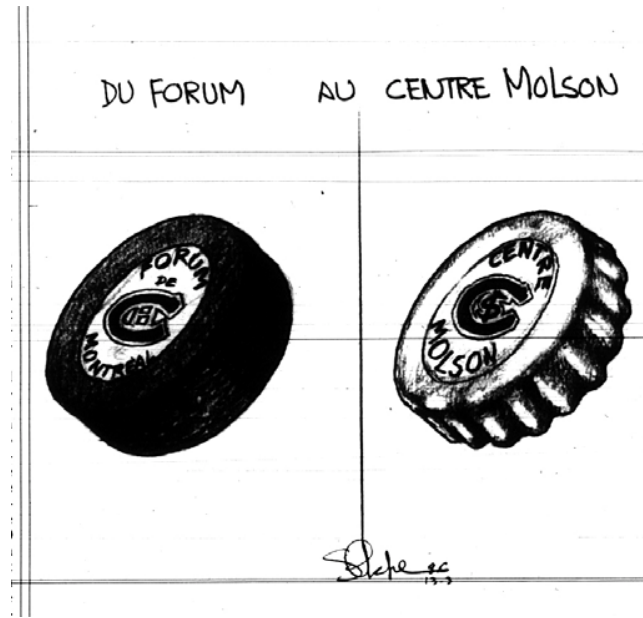
Exemple de caricature dans laquelle le texte est descriptif de l'image



(Source : LaPalme. « Retour d'U.R.S.S. ». *Le Devoir*, 23 septembre 1955. P. 4)

Figure 3-7

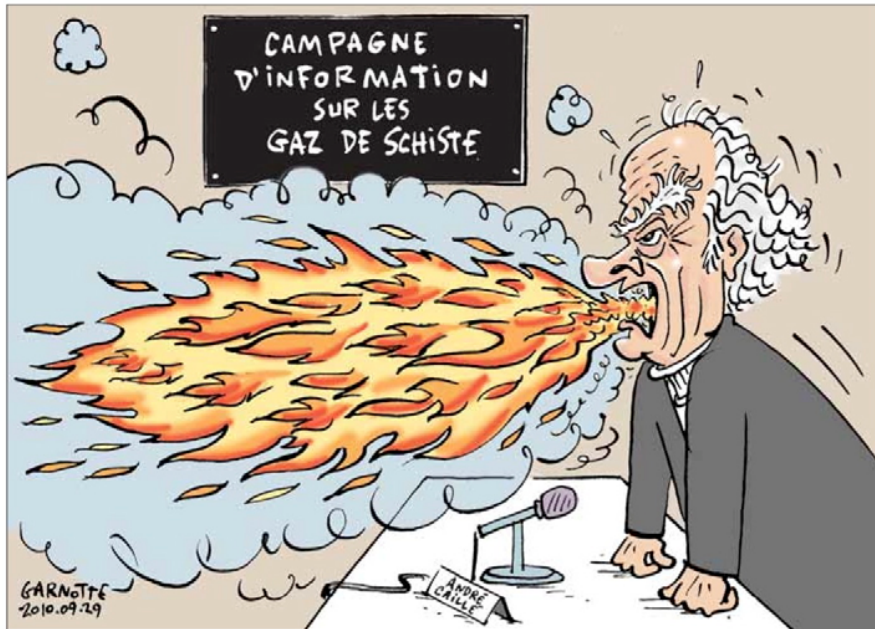
Exemple de caricature dans laquelle le texte et l'image sont redondants



(Source : Chapleau. « Du forum au centre Molson ». *Le Devoir*. 13 mars 1996. P. A6)

Figure 3-8

Exemple de caricature dans laquelle le texte et l'image sont en fusion



(Source : Garnotte. « Campagne d'information sur les gaz de schiste ». *Le Devoir*. 29 septembre 2010. P. A8)

Figure 3-9

Exemple de caricature dans laquelle le message passe exclusivement par l'image



(Source : Garnotte. Sans titre. *Le Devoir*. 30 septembre 2000. P. A14)

Figure 3-10

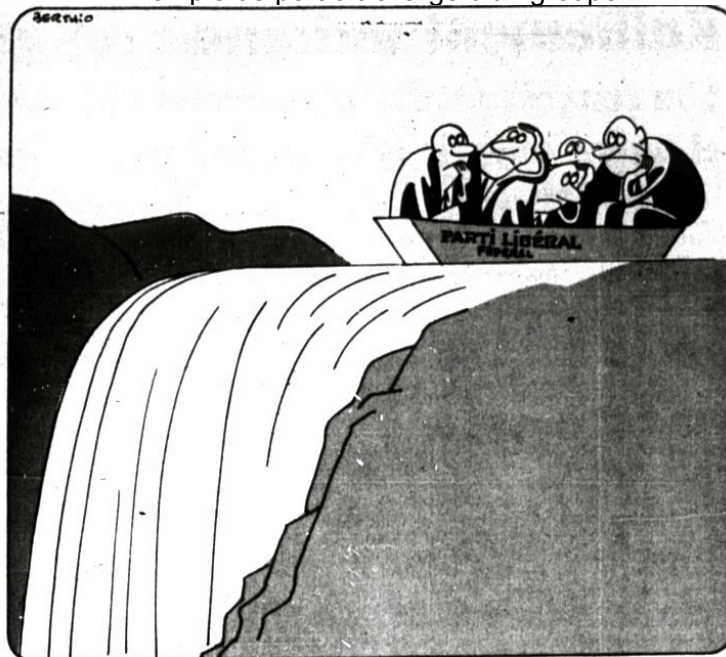
Exemple de portrait-charge d'une personne



(Source : Garnotte. « Grippe A (H1N1). Un message du maire de Montréal ». *Le Devoir*. 1<sup>er</sup> septembre 2009. P. A6)

Figure 3-11

Exemple de portrait-charge d'un groupe



*La rencontre de Montmorency (à deux pas de la chute)*

(Source : Berthio. « La rencontre de Montmorency (à deux pas de la chute) ». *Le Devoir*. 16 septembre 1967. P. 4)



Figure 3-12

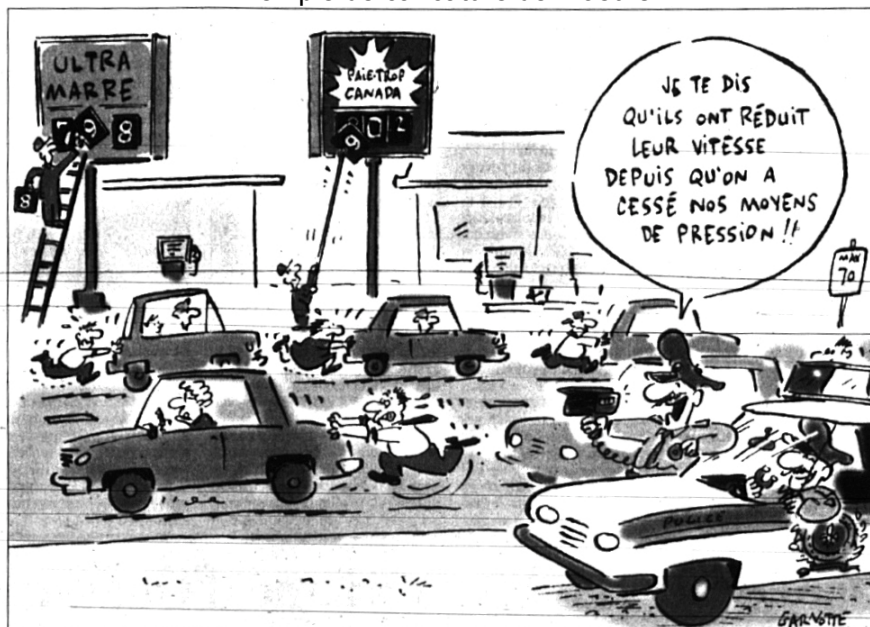
Exemple de caricature de type



(Source : LaPalme. « Dans les caves du Fatigant ». *Le Devoir*. 5 janvier 1959. P. 4)

Figure 3-13

Exemple de caricature de moeurs



(Source : Garnotte. Sans titre. *Le Devoir*. 7 septembre 2000. P. A6)

**Figure 3-14**

Caricature de Robert Bourassa par Chapleau



(Source : Chapleau. « Discipline olympique constitutionnelle : aviron dix barré finale ». *Le Devoir*. 4 août 1992. P. 14)